



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 16-F
15 décembre 1997
Original: anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

Pour information

Point de l'ordre du jour: 3.3

SÉANCE PLÉNIÈRE

ASSISTANCE ET APPUI À LA RÉPUBLIQUE DE BOSNIE-HERZÉGOVINE
POUR LA RECONSTRUCTION DE SON RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION
Rés. 33 (PP-94)

1 Introduction

En application de la Résolution 33 de Kyoto concernant l'assistance à la République de Bosnie-Herzégovine (BIH), l'UIT a dressé un Plan d'action pour les télécommunications, qui inclut les questions intéressant le spectre des fréquences et la radiodiffusion, afin d'aider ce pays à reconstruire son réseau de télécommunication gravement endommagé par la guerre. Il importe de noter que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui est chargée de coordonner le financement des activités de télécommunication en BIH, a décidé d'apporter son concours dans le cadre du Plan d'action de l'UIT.

2 Plan d'action

Le Rapport d'exécution de ce Plan (actuellement à sa sixième mise à jour) rend compte des activités prévues et des activités accomplies et mentionne les instances/personnes concernées.

Au cours des deux dernières années, l'UIT a mis en oeuvre les activités suivantes:

- une étude d'évaluation, entreprise par SWEDTEL sous contrat de la BERD, a été menée à bien en 1996;
- un plan de courte durée de remise en état d'urgence a été achevé en 1996 et envoyé à l'administration de BIH pour commentaires;
- les responsables des télécommunications de BIH ont répondu au questionnaire qui a été élaboré et qui servira à étayer une étude sectorielle;
- le descriptif de projet préparé par l'UIT a été accepté et signé par le PNUD. L'UIT finance le coût de ce projet à concurrence de 60% sur ses propres fonds;
- un expert UIT de la radiodiffusion sonore et télévisuelle a entrepris une mission à Sarajevo afin d'évaluer la situation, de recenser les problèmes et de proposer des solutions dans ce domaine;

- plusieurs bourses du BDT ont été accordées à des délégués de BIH pour leur permettre de participer à des séminaires du BR sur la gestion des fréquences;
- des éléments d'un système d'information et de communication comprenant des ordinateurs, des modems, des copieurs, des imprimantes, des télécopieurs, etc., ont été fournis à Sarajevo en mars 1996.

3 Assistance spécifique

L'UIT a envoyé en septembre 1997 une mission à Sarajevo afin de fournir une assistance spécifique dans les domaines suivants:

- réunions et discussions avec les deux Ministères d'Etat responsables du secteur des télécommunications pour débattre de la nécessité d'établir un cadre juridique pour ce secteur au niveau de l'Etat. La loi correspondante est prête et sera coordonnée avec la BERD qui a élaboré un projet analogue;
- réunions avec le Bureau du Haut Représentant, le bureau local de la Commission européenne et celui de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Il a été souligné au cours de ces réunions que la Résolution 33 charge l'UIT de fournir une assistance à la Bosnie-Herzégovine dans le secteur des télécommunications. Il a également été rappelé que la politique de l'UIT en matière de loi sur les télécommunications de base repose principalement sur le renforcement de l'autorité au niveau de l'Etat, puis sur la coopération avec les entités et les opérateurs reconnus par l'Accord de Dayton;
- assistance au Ministère d'Etat responsable de la gestion du spectre des fréquences radioélectriques dans le domaine de la gestion du spectre et discussion avec des représentants de la "Force de stabilisation" (SFOR) quant à la nécessité de coordonner avec l'Etat l'utilisation du spectre pendant la période de transition;
- l'UIT s'est chargée d'équiper les deux Unités de mise en oeuvre des projets (PIU) devant être établies pour/dans les deux entités.

4 Projet Swisscom (Swiss Telecom)

L'UIT a joué un rôle clé d'intermédiaire entre les parties concernées dans le projet Swisscom de don de 100 000 lignes téléphoniques à l'Etat de Bosnie-Herzégovine.

5 Proposition de WorldTel

L'UIT étudie actuellement les modalités de la collaboration avec WorldTel dans le cadre de l'assistance que cette dernière propose de fournir à la BIH. Une partie de cette assistance porte sur le financement en Bosnie au cours des trois à cinq prochaines années de 500 000 lignes supplémentaires au maximum pour le réseau de télécommunication et d'infrastructures associées.

6 Cadre juridique

Il est à noter que la politique de l'UIT consiste à appliquer les directives de l'Accord de Dayton pour fournir une assistance visant à moderniser et à développer les télécommunications dans l'ensemble du pays. A cette fin, l'UIT collabore étroitement avec la BERD.

